



ÉCOLE DE LA
DEUXIÈME CHANCE

NOUS CONTACTER



Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h-12h30/13h30-16h



Chargée relations entreprises - CRE - 0639 94 90 32

Cheffe de service - 06 39 09 54 74

Secrétariat - 02 69 60 88 34/ 06 39 68 80 81



e2c@mlezi-maore.com



42 Route de Coconi - Combani
(juste après la station essence)
97680 TSINGONI



École de la deuxième chance - E2C - Mlezi Maore



PRÉFET
DE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

L'Etat est co-financeur du dispositif
« Ecole de la 2e Chance ».

L'E2C Mayotte est membre du
réseau E2C France.

Mlezi Maore est une association de GROUPE SOS

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Licoli bahati yavili : Reguéya oujo somé
لكلي يا بحتي يا بلي



BROCHURE PARTENAIRE

Développement des compétences

Accompagnement individualisé

Expériences en entreprise

Un droit pour tous,
toujours plus
de chances
de réussir



LE DISPOSITIF E2C - MLEZI MAORE

LE RÉSEAU E2C MAYOTTE

L'École de la 2e Chance Mayotte forme les publics les plus éloignés de l'emploi et les accompagne vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable, en répondant aux enjeux des territoires et des entreprises.

Pour atteindre cet objectif, l'implication du monde de l'entreprise dans le dispositif E2C est primordiale. Il s'agit d'un des principes de base des E2C, inscrit dans la Charte des principes fondamentaux.

Notre accompagnement

Développement des compétences

Développement des apprentissages et valorisation des acquis grâce à la pédagogie de l'approche par compétences (APC). Des temps de remédiations en français, mathématiques et informatiques sont mis en place en fonction du besoin de chaque stagiaire.

Expériences en entreprise

Le stagiaire a 5 stages en alternance à réaliser au cours de son parcours. Des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles sont également mises en place.

Accompagnement individualisé

De l'entrée jusqu'à 12 mois après la sortie, le stagiaire est accompagné par un référent unique. Il a pour objectif d'être le garant du stagiaire pendant toute la durée de son parcours à l'E2C. Il veillera à la mise en œuvre du plan de formation décidé avec le stagiaire. Il est appuyé par une équipe pluridisciplinaire travaillant sur le volet social, culturel, citoyen et le monde du travail.

NOS PARTENAIRES



Ils nous font confiance, pourquoi pas vous ?

Mécénat, bénévolat, taxe d'apprentissage... de nombreuses actions s'ouvrent à vous pour soutenir l'École de la 2e Chance Mayotte.

En nous aidant, vous favorisez l'accompagnement des jeunes adultes en difficulté, mais volontaires qui souhaitent changer de vie.

Construisons ensemble notre partenariat pour aider à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes adultes sans qualifications et sans emplois.



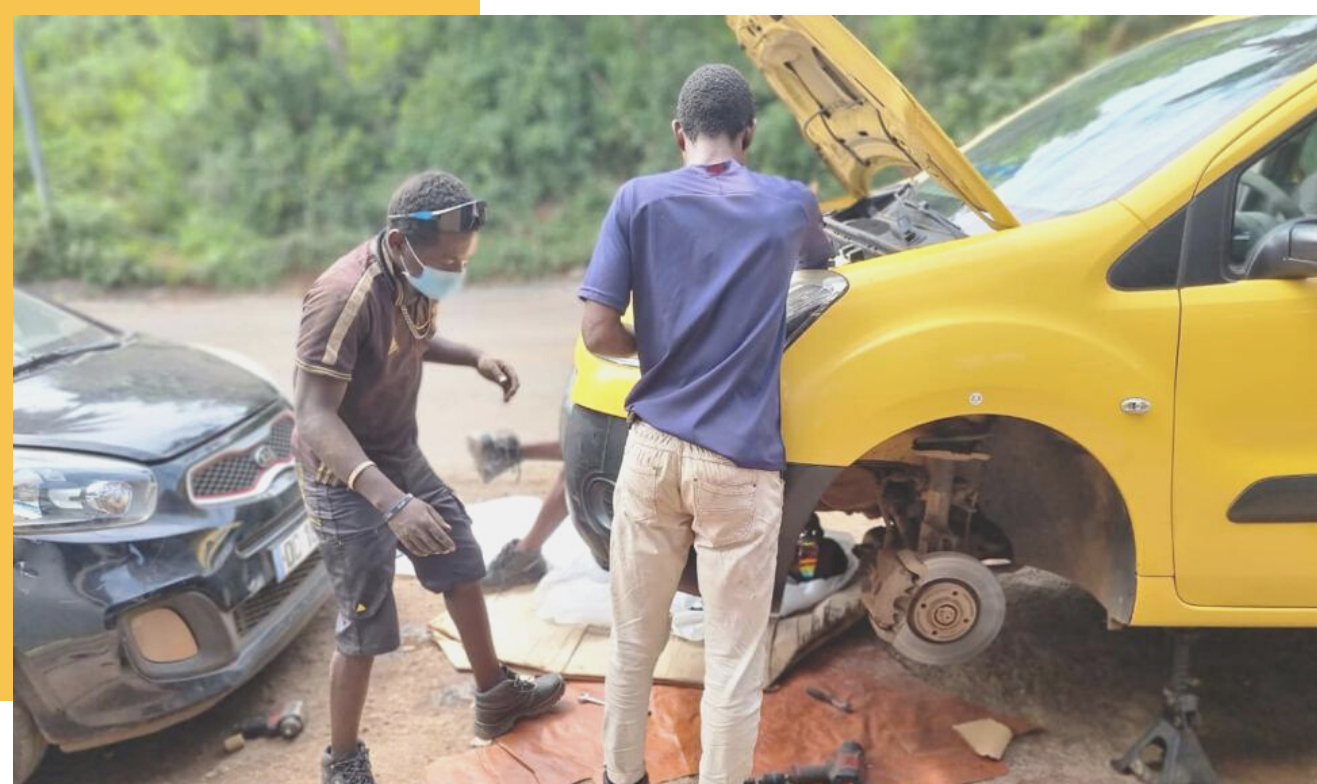
● Partenaires financiers

Soutenir le Réseau E2C France par le mécénat ou la taxe d'apprentissage est un acte d'engagement pour favoriser l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable des jeunes en situation de décrochage scolaire. C'est contribuer à aider des jeunes motivés en voie d'exclusion à trouver leur métier et à se faire une vraie place dans la société. Depuis février 2009, les Écoles de la 2e Chance sont habilitées à collecter la Taxe d'Apprentissage. En 10 ans, celle-ci a pris pleinement sa place dans le financement des E2C, et représente aujourd'hui, en moyenne, environ 6% de leur budget. En 2023, une fois labellisée, l'E2C Mayotte pourra collecter la Taxe d'apprentissage.

● Devenir bénévole

Être bénévole, c'est avant tout s'engager librement, dans une action non rémunérée, au profit de l'intérêt général. Vous souhaitez vous engager personnellement dans l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage ?

L'E2C Mayotte sera ravie de vous accueillir et ensemble construire une mission de bénévolat en fonction de votre disponibilité et vos compétences.



LES 5 GRANDES ÉTAPES DU PARCOURS JEUNES

RÉSEAU MAYOTTE



Nos objectifs

Devenir la 1ère école de la deuxième chance labellisée E2C sur le territoire mahorais à l'horizon 2023.

Ouverte en décembre 2020, l'E2C Mayotte s'est engagée dans le processus de Labellisation. A ce jour, elle est membre associée du Réseau E2C France depuis le 24 septembre 2021.

Sont qualifiées d'Écoles de la 2e Chance (E2C) les établissements ou organismes de formation attributaires du label « École de la 2e Chance », se conformant aux critères définis par le cahier des charges établi par le Réseau français des École de la 2e Chance sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de l'emploi (art D214-10 du code de l'éducation nationale).



Le label E2C,
un label reconnu par
l'état, gage de qualité

L'ASSOCIATION NATIONALE LE RÉSEAU E2C FRANCE

Crée en 2009, actualisé en 2016 puis en 2019 pour intégrer des exigences réglementaires, le « Guide de Labellisation du Réseau E2C France » permet d'évaluer l'ancrage territorial, l'adaptation des méthodes pédagogiques et les modes d'organisation de chaque École. Les critères de labellisation permettent d'évaluer la conformité des Écoles à la « Charte des Principes fondamentaux » et aux exigences réglementaires applicables à tout organisme de formation.

ACCOMPAGNER LE JEUNE VERS L'EMPLOI OU LA FORMATION DE SON CHOIX

Vous souhaitez connaître les différents moyens qui s'offrent à vous pour accompagner l'école de la 2ème chance Mayotte dans sa lutte contre le décrochage scolaire des jeunes de 16 à 25 ans ?

Venez découvrir comment agir pour les jeunes en voie d'exclusion !

Devenir un partenaire engagé

Partenaire stratégique

Les entreprises et les organisations ont la possibilité de participer aux instances de gouvernance et de gestion des Écoles. À l'E2C Mayotte, cela prend forme sous forme de comité de pilotage qui se réunit 3 fois par an.

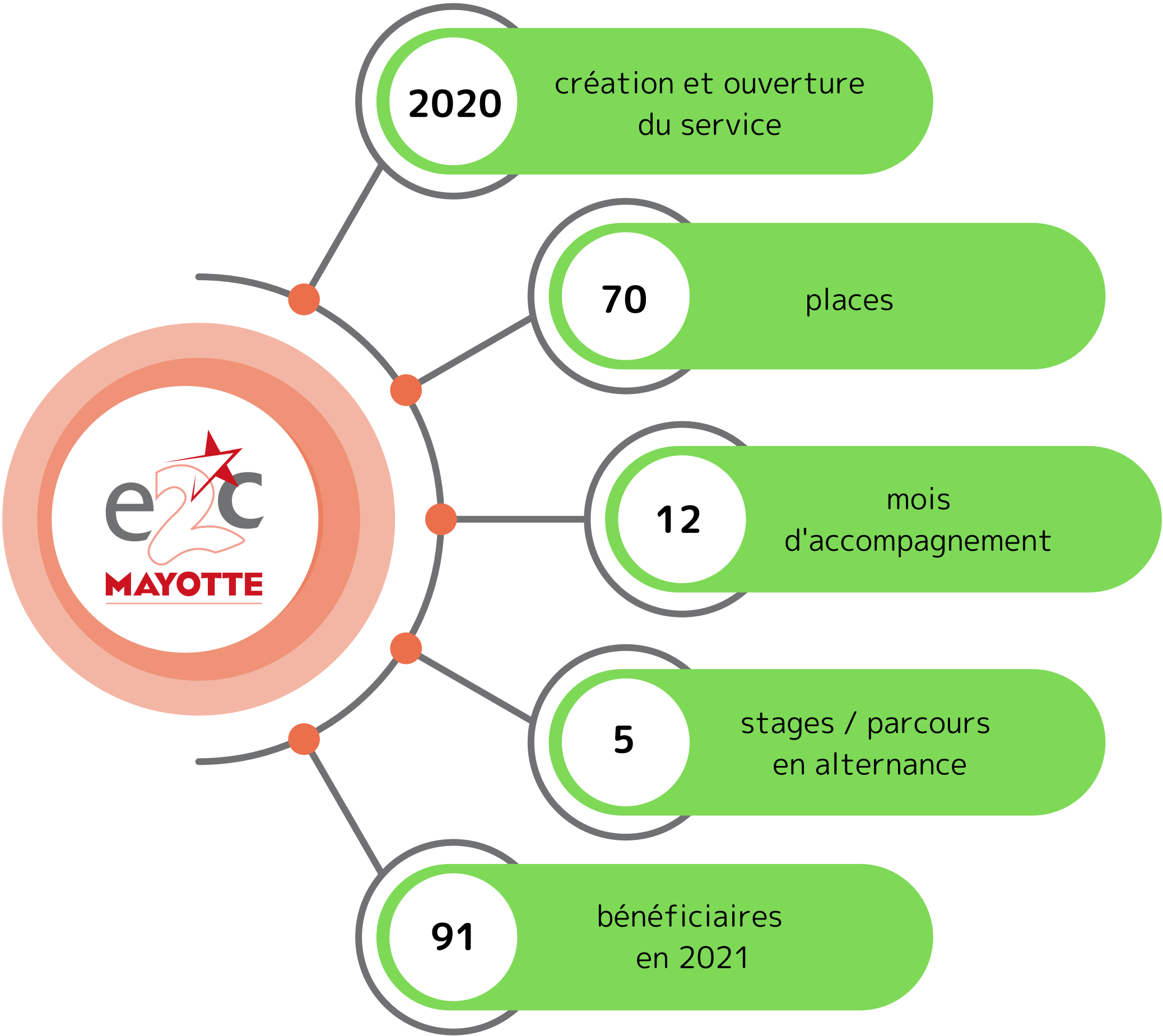
Partenaire du cursus pédagogique

Les entreprises interviennent dans les instances pédagogiques, dans les dispositifs d'évaluation, et dans le cadre de l'alternance active (conférences, visites, stages, apprentissage des gestes professionnels).

Partenaire du processus d'insertion

Par le biais de conventions-cadres, de soutiens aux techniques de recherche d'emploi, dans des essais de pré recrutement, de contrats en alternance mais également par les dispositifs de détection des publics les plus fragiles pour lesquelles l'E2C Mayotte sera un pont vers l'insertion.

LES CHIFFRES CLÉS
RÉSEAU MAYOTTE



Être un acteur à part entière de la politique de l'emploi des jeunes et de la politique de la ville.

L'E2C Mayotte déploie ses missions en cohérence avec l'offre existante sur son territoire et en articulation avec les acteurs institutionnels, privés, et associatifs de l'accompagnement et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



En ce sens, l'E2C Mayotte travaille avec le service public de l'emploi (missions locales, Pôle emploi), l'éducation nationale (plates-formes de suivi et d'appui des jeunes décrocheurs), les acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, susceptibles de repérer, d'orienter des jeunes vers les écoles ou de contribuer à lever leurs difficultés pour accéder à l'emploi (santé, logement, mobilité...).



Être un pont entre les jeunes et le monde professionnel.

Une des solutions préconisées pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes est le renforcement de l'alternance. **40%** du temps de parcours des stagiaires dans les E2C est passée en entreprise.

L'alternance permet non seulement une meilleure connaissance du monde du travail pour les stagiaires mais aussi de favoriser la définition de leur projet professionnel et donc leur insertion professionnelle.

À l'E2C Mayotte, les stagiaires ont une **immersion professionnelle toutes les 3 semaines**. Les durées peuvent varier en fonction de son parcours de formation et de son projet professionnel.

Des immersions pré-embauches peuvent être mis en place afin de sécuriser les futurs employeurs et employés.

L'E2C Mayotte développe des relations avec le monde économique (entreprises, chambres consulaires) et également avec tous les autres acteurs de l'insertion, de la formation et de l'apprentissage. Ces partenariats peuvent se traduire par différents types de collaboration qu'il s'agisse de concertation, de coordination ou de co-production d'actions.



Nos jeunes
en entreprise



6



7